

LES ARGUMENTS DÉSOPILANTS DE DÉLICES ET GOURMANDISES

Ce consommateur commande, début septembre 2013, des chocolats à **DÉLICES ET GOURMANDISES** - enseigne du groupe **CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPEEN** - afin de recevoir le chèque de 9 000 € promis dans le document publicitaire.

Le règlement du client est rapidement encaissé. Mais les chocolats et le chèque de gain sont toujours en attente.

Le 21 septembre 2013, le consommateur contacte le service clients de **DÉLICES ET GOURMANDISES** au 08 10 00 78 35. Voici quelques extraits révélateurs de la « haute qualité » des réponses apportées :

Le client : *« J'ai commandé les chocolats il y a trois semaines et je n'ai rien reçu à ce jour. »*

Réponse : *« Le courrier a beaucoup de retard en Belgique mais la commande va partir sous peu. »*

Le client : *« L'encaissement du chèque est beaucoup plus rapide que le traitement de la commande ! J'attends toujours l'envoi du chèque de 9 000 € que vous m'avez promis sous 48 heures. »*

Réponse : *« Cela concerne le Service des gains. »*

Le client : *« Passez-moi le Service des gains. »*

Réponse : *« Je ne peux faire le transfert de mon poste. »*

Le client : *« Donnez-moi leur numéro de téléphone. »*

Réponse : *« Ils n'ont pas le téléphone et je ne connais pas leur adresse mèl. »*

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :

Réseau anti-arnaques, BP 414, 85504 LES HERBIERS cedex

(contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**